

**Procès-verbal de la réunion tenue le jeudi 26 mars 2009 à Bruxelles, Bureau fédéral.**

**APPROUVE**

**Présents:**

Hugo RASSCHAERT, Président  
Francis MERCIER, Vice-Président  
Pierre LEDENT, Secrétaire  
Pierre GEERAERTS  
Tony PALUMBO

**Invité**

Patrick VAN PETEGHEM, Sélectionneur National

**Excusé :**

François DAMS

## **1. Lecture et approbation des PV's du 27-01-2009 et du 24-02-2009**

Les PV's des réunions du 27/01/2009 et 24/02/2009 sont lus et approuvés.

## **2. Championnat de Belgique 2008-2009**

Match Senior 4073 Div. IV Dendermonde – Genk du 07/03/2009

M. Tony PALUMBO quitte la salle.

Le club de Genk est arrivé en retard au match, il avait oublié de prendre en compte la modification envoyée par le secrétaire de la Commission Sportive.

Décision de la Commission Sportive :

Le club de Dendermonde gagne le match avec le score de 10-0 et la Commission Sportive demande à la Fédération l'application de l'amende réglementaire pour Forfait à l'encontre du club de Genk.

Match Senior 3058 Div.III Waregem – Ciney du 07/03/2009

Le club de Ciney est arrivé en retard au match, il avait oublié de prendre en compte la modification envoyée par le secrétaire de la Commission Sportive.

Décision de la Commission Sportive :

Le club de Waregem gagne le match avec le score de 10-0 et la Commission Sportive demande à la Fédération, l'application de l'amende réglementaire pour Forfait à l'encontre du club de Ciney.

Un débat s'engage sur le fait qu'un qui a fait le déplacement et qui arrive plus de 15 minutes de retard ce qui entraîne la perte du match par un Forfait, devrait payer des tickets de train comme dédommagement au club lésé.

Il faudrait que le club qui a fait le déplacement, puisse le prouver avec un document officiel. Exemple : un constat fait par la police locale.

Le Secrétaire fait part à la Commission Sportive qu'il a reçu un Mail de Mme CAUDRELIER Martine, Secrétaire du club de Tournai, concernant un fait de match lors du match 1085 Div.I CNT – RDM du 20/03/2009.

Ce courrier étant arrivé au Secrétariat par mail et non par lettre recommandée comme spécifié dans le règlement pour le dépôt d'une plainte et que le club de Tournai n'a pas payer les droits de procédure, il est donc irrecevable.

« Best Of Three » Juniors :

Du fait que le match Juniors Merksem – Mechelen du 28/09/2008 n'a pas encore été joué, le secrétaire a pris l'initiative de modifier les dates des « Best Of Three » Junior car ce match peut encore influencer le classement pour la deuxième place.

**RÉDACTION**

**21/04/2009**

**TEL /Fax: 064/66 56 84 - EMAIL : secr.wp.secr.p.ledent@skynet.be**



## 3. Courrier

La Commission Sportive prend connaissance des différents rapports des matches de l'Equipe Nationale Jeune qui évolue dans le Championnat de Division II.

La Commission Sportive prend connaissance du courrier envoyé par le club d'Alost concernant l'affaire qui l'opposait au club de Malines et informant la Fédération qu'il n'entreprenait aucune suite.

## 4. Divers

M. Patrick VAN PETEGHEM, Directeur Technique National, prend la parole.

Il fait part à la Commission Sportive des difficultés qu'il a pour communiquer avec M. Eric Piette, coordinateur Water-Polo pour la FFBN. Le Comité Sportif FFBN fera le nécessaire auprès de lui pour résoudre ce problème.

Il fait un rapide bilan de la participation de l'Equipe Nationale Jeune dans le Championnat de Division II.

Dans l'ensemble, tout c'est bien passé, un petit bémol concernant les dimensions du champ de jeu à Wachtebeke, il ne pouvait jouer qu'en petit champ.

Il émet le désir de réitérer cette expérience la saison prochaine et ce avec deux équipes ; l'équipe actuelle évoluant dans le Championnat de Division I et une équipe de catégorie d'âge plus jeune, évoluant dans le Championnat Junior.

Il demande également que lors de l'élaboration du calendrier de la saison 2009-2010, automatiquement, deux dimanches par mois soient réservés aux entraînements de sélections.

Il émet également le désir d'organiser une journée « Test Médical » avec les joueurs de la sélection.

Concernant le stage en Croatie, il émet le désir que l'ensemble des joueurs qui ont participé avec l'équipe de la sélection au Championnat de Division II ainsi que quelques joueurs « empêcher » puissent prendre part à ce stage.

Tous ces points seront discutés lors de la prochaine réunion de la Cellule Sportive Water-Polo du 31/03/2009.

Le secrétaire remet aux membres présents une grille calendrier vide pour le Championnat 2009-2010. Il demande aux membres de la Commission Sportive de la compléter pour la prochaine réunion de la Commission Sportive.

Une version électronique sera envoyée par mail.

M. Hugo RASSCHAERT demande au secrétaire s'il a déjà reçu une réponse au courrier envoyé au club de Malines concernant l'incident lors du tournoi « Benjamin » du Calypso.

Le Secrétaire n'a pas encore reçu de courrier à ce sujet.

M. Hugo RASSCHAERT fait part de la demande de M. François DAMS concernant l'appel aux candidatures pour l'organisation des tournois pour la qualification des meilleurs deuxièmes en Canetons et Benjamin.

Le secrétaire fera le nécessaire dans la semaine qui suit cette réunion.

M. Hugo RASSCHAERT fait part de la demande de M. François DAMS concernant la fixation des dates pour la Réunion du Calendrier ainsi que pour les Demi-finales et Finales de la Coupe de Belgique 2009-2010.

La Commission Sportive fixe les dates suivantes :

Réunion Calendrier : Samedi 27/06/2009

Demi-finales Coupe de Belgique : 20/02/2010

Finales Coupe de Belgique : 17/04/2010

Ces dates seront communiquées aux clubs dans les plus brefs délais possibles.

M. Pierre GEERAERTS sera le délégué de la Commission Sportive lors des Finales de la Coupe de Belgique le 18/04/2009 à La Louvière.

**Le rapporteur,  
Pierre LEDENT,  
Secrétaire**

**Prochaine réunion :**  
**Mardi 28 avril 2009 – 18h30 – Bureau fédéral Bruxelles**

**RÉDACTION**

**21/04/2009**

**TEL /Fax: 064/66 56 84 - EMAIL : secr.wp.secr.p.ledent@skynet.be**

